

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf février, à 20H00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, salle du Conseil, sous la Présidence de Mme Emilie DUPREY, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Emilie DUPREY, Maire - M. Gilbert ARRIVE, Mme Jocelyne GUIBERT, M. Patrick PERDRIAU, Mme Sonia LAUTRU, M. Pascal CAILLE, Mme Christelle SOURISSE, les adjoints - Mme Bernadette MARTINEAU, conseillère déléguée - Mme Jacqueline BLAIN, M. Julien GUILLON, M. Jean-Louis AMIAUD, Mme Patricia VERGNAUD, M. Antoine SANTOS, Mme Judith MONTAUBAN, M. Cyril DROUIN, Mme Isabelle LACREUSE, Mme Christelle BRILLAUD, M. Pascal BINET, les conseillers municipaux

ABSENTS EXCUSES : Mme Marie-José MORICE BOU SALA qui donne pouvoir à Mme Isabelle LACREUSE
M. Pascal BROCHARD

Date de la convocation : 04/02/2026

M. Pascal CAILLE est nommé secrétaire de séance.

N° : DELCM2026-02/09

OBJET : DETECTEUR D'ECLAIRAGE AU STADE – AVENANT A LA CONVENTION AVEC LE SYDEV

Par délibération en date du 17 novembre 2025, le Conseil Municipal a autorisé la signature d'une convention (n°L.EC.038.25.001) avec le SyDEV permettant l'installation d'un détecteur d'éclairage à l'entrée du Stade de Grasla, côté parking de la Pastourelle.

Après nouvelle étude, il s'avère qu'il y a lieu d'installer un second détecteur.

De ce fait, un avenant à la convention initiale est proposée aux conditions financières ci-après :

Nature des travaux	Montant de la participation initiale (convention n°2025.ECL.0600)	Montant définitif après étude d'exécution	Montant à prendre en compte pour l'avenant n°1
Eclairage public			
Travaux neufs	377,00	848,00	471,00
MONTANT TOTAL DE L'AVENANT A LA CHARGE DU DEMANDEUR :			471,00

Après délibération et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide d'autoriser Madame le Maire à signer l'avenant présenté.

Fait et délibéré aux BROUZILS, les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance
Pascal CAILLE

Le Maire
Emilie DUPREY